



## ***Le Message de Bivouac***

***Mars 2025 N° 103***

### ***Le mot de la Présidente***

Dans quelques semaines nous nous réunirons en assemblée générale. L'objectif règlementaire est de valider les rapports moral, d'activités, financiers et de voter le budget prévisionnel de l'année 2025.

Cette année, plus encore que l'an dernier, je voudrais vous donner la parole pour définir ensemble le futur de Bivouac

J'ai déjà des propositions de voyages pour 2026 et j'espère bien que Bivouac fêtera dignement ses 30 ANS l'année prochaine.

Force est de constater, cependant, que nos rassemblements ne font plus le plein, ce qui n'est pas sans poser problème à nos organisateurs bénévoles.

D'après les déclarations d'un certain nombre d'entre vous, il y aurait 3 causes essentielles:

- le coût des rassemblements,
- les sorties en bus ou autres activités qui ne permettent pas d'emmener les chiens
- la durée. Pour certains c'est trop long, d'autres, n'envisagent pas de traverser la France pour trois ou quatre jours de rassemblement. ( A ceux-là, j'aurais tendance à suggérer: "Pourquoi ne pas profiter d'un tel déplacement pour faire du tourisme, avant et/ou après le rassemblement?" )

Vous trouverez dans l'ordre du jour un certains nombre de questions auxquelles je souhaiterais que l'assemblée apporte des réponses. Sur la suggestion d'une adhérente, je vous propose d'organiser une table ronde à Anost, dont les propositions seraient mises au vote lors de l'AG.

Les absents trouveront en pièce jointe, un pouvoir modifié, qui leur permettra de répondre à ces questions, proposer des questions diverses, voire des suggestions, s'ils le souhaitent.

J'espère très sincèrement que présents et absents contribueront, par leur réflexion, leurs idées et leur engagement, à donner un nouvel élan à Bivouac.

*Mireille Ombredane*

### ***Petit compte rendu de la balade partagée : "Les lumières de Lyon."***

Sur une idée de Mireille Ombredane, Mireille et J.Claude Dei Cecchi, et leur petit-fils Oscar, ont bien contribué à finaliser ce court mais riche séjour lyonnais :

Visites des musées de la ville, repas pantagruélique au Comptoir Chabert ( J'ai encore les dents du fond qui baignent...), et longue attente couronnée de succès, pour se retrouver tous attablés autour d'une énorme choucroute royale à la brasserie Georges....

Mais bien sûr, nous étions venus pour les lumières.... mais pas que.... Oscar nous a intelligemment guidé sur le parvis de l'église de Fourvière où le spectacle son et lumière était féérique, superbe de couleurs et d'effets spéciaux.

Sur la place des terreaux, de petits bonshommes se promenaient dans des univers oniriques tandis que nous étions transportés dans un voyage intergalactique sur d'autres murs. Spectacle hypnotique au théâtre.... Et j'en

passee.

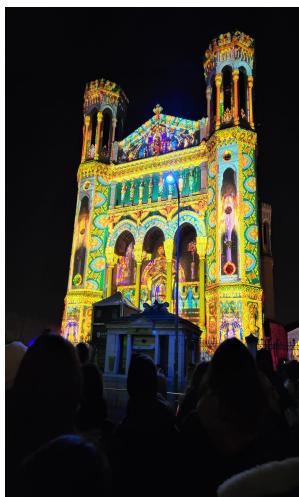
Une immense boule de neige lumineuse coiffait la statue équestre de Louis XIV sur la Place Bellecour.

Nous avons sillonné la Saône de jour et de nuit en visite guidée et au final terminé la croisière ...au restaurant.

Bref, une balade équilibrée, variée et exhaustive des lumières de Lyon qui je pense a été très appréciées de tous les participants.

Il faut aussi souligner l'excellente organisation de la municipalité et des services d'ordre : Public canalisé, mais aussi agents dans le métro, la rue pour guider et informer. Une atmosphère festive sans débordement nous a permis de nous déplacer en toute sécurité grâce à de nombreux transports bien signalés.

*Philippe Ombredane*



### ***Balade partagée « Pyrénées, janvier 2025 »***

Pour Françoise et Patrick c'était peut-être une idée un peu folle que de proposer une balade partagée en tout début d'année.....une manière de démarrer l'année nouvelle sur les chapeaux de roue !!!

Du 2 au 19 janvier, d'est en ouest, au long de la chaîne des Pyrénées, côté espagnol, s'immerger, découvrir, vivre ensemble l'expérience.

Les aléas de santé ou de mécanique ont fait que le groupe de 10 équipages initialement intéressés s'est déplace à 8 de Portlligat à Pampelune.

,

Un programme varié a marqué ce circuit, comportant différents aspects :

- *artistique* : maison/musée de Dalí, maison natale et gravures de Goya ;
- *architectural* : maison Dalí, le Pilar, La Seo, la Aljafería, cité médiévale de Besalú, ensemble médiéval d' Alcañiz, Alquezar, Olite ;
- *patrimonial et ethnographique* : cavalcade des rois mages à Vic, rue des Bruixes (sorcières),mine de Mequinensa,maisons troglodytes, encierro de Pampelune ;
- *historique* : Belchite ( « village martyr » de la guerre civile espagnole), et toutes les cités traversées ( restes et témoignages romains, arabes, ibères, français.....) ;
- *espace naturel et activité physique* : désert des Mon égros, désert des Bardenas ;
- *paysager* : les reliefs pyrénéens et les contreforts, les vallées de l'Ebre et du Cinca , les déserts ;
- *économique* : musée du vin, mine, commerce fluvial, zones fruitières.

Un voyage sans incident mécanique.....ce n'est pas un vrai voyage !!!!!!histoire d'émailler le quotidien, mais tout, heureusement rentre dans l'ordre.

Chacun à son rythme, dans le respect mutuel, la petite troupe a avancé, visité, dégusté, s'est imprégné un peu

de la vie de nos voisins espagnols.

Certes les températures un peu fraîches du début d'année n'ont pas trop favorisé les moments « apréritifs », néanmoins la bonne humeur a prévalu et le beau temps a contribué, lui aussi, de vivre d'agréables moments tout au long de ces quelques 1000 kilomètres parcourus en terre ibérique.

*Françoise et Patrick Pizet*



### *Assemblée générale*

### *Bilan moral et d'activités*

Lorsque le CA a mis en place l'assurance annulation, les membres du CA de l'époque se sont questionnés sur les modalités de remboursement. Nous avons considéré que si les adhérents étaient remboursés en intégralité par l'assureur, en conservant les sommes versées par l'adhérent, le club ferait du bénéfice. Nous avons donc décidé de rembourser aux adhérents les sommes économisées du fait de leur absence (par exemple des visites ou des repas non facturés au club) et d'en informer l'assureur. Ainsi les adhérents étaient remboursés en partie par le club et en partie par l'assureur.

Lorsque je me suis rendue à l'AG de la FFCC en 2024, j'ai découvert que nous étions le seul club à fonctionner ainsi et que tous les autres conservaient les paiements des absents et demandaient le remboursement de la totalité du prix de la manifestation total à l'assureur. Nous avons donc agi ainsi en 2024 et comme nous avons eu plusieurs désistements, les finances du club se sont bien améliorées. Mais cela ne fonctionne que si les voyages font l'objet d'un contrat, d'où l'intérêt de mettre au programme des voyages "organisés", voire des balades accompagnées.

J'ai toujours vu dans les voyages et les rassemblements, beaucoup d'adhérents venir avec leur animal de compagnie. Chacun le gérait et s'organisait à son bon vouloir, les animaux n'étaient pas un sujet. L'an dernier, la question des chiens a été posée en assemblée générale et cette année, je constate que des adhérents qui avaient l'habitude de venir avec leur chien ne se sont pas inscrits aux rassemblements. Je peux vous assurer que pour les adhérents organisateurs qui se donnent tant de mal pour organiser voyages et rassemblements c'est une vraie déception. Il faut comprendre qu'il n'est pas facile de trouver des communes prêtes à nous accueillir et que les organisateurs ont beaucoup de contraintes à gérer, s'il leur faut aussi s'assurer l'accueil des animaux, leur tâche sera encore plus difficile. Il n'est déjà pas aisément de trouver des organisateurs, je ne voudrais pas décourager les rares volontaires. Faut-il en venir à supprimer les sorties à la journée? Affaire à suivre. Nous ferons au mieux pour satisfaire le maximum d'entre-vous.

En plus des activités habituelles, en avril dernier, j'ai assisté à l'AG de la FFCC et à la seconde réunion des états généraux des clubs. Je trouve très intéressant de découvrir la FFCC et ses membres. J'y ai rencontré Bernard Dessertenne, l'ancien maire d'Anost, qui nous a bien aidé à y organiser le rassemblement pour cette assemblée générale. Désormais, quand j'appelle la FFCC, je connais mon interlocuteur et lui aussi, cela facilite beaucoup les choses.

L'activité du club, vous la connaissez: rassemblement à St Pourçain et La Houssière, Circuits en Lozère, Tunisie, Berry-Sologne, les lumières de Lyon et le circuit au Maroc, sous l'égide de l'AHCC (association humanitaire en camping-cars). Je crois que malgré les caprices de la météo, tous se sont bien passés. Il est important de rappeler que même s'il y a parfois des difficultés, sans ces bénévoles, notre club n'existerait pas. Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps, de leur bonne humeur et de leur générosité pour faire de toutes nos manifestations une réussite.

Les objectifs de l'année sont les mêmes que l'année dernière: Participer aux réunions de la FFCC, faire de l'AG un moment d'échanges et de propositions avec les adhérents, tenter d'impliquer davantage les adhérents dans la vie du club, trouver des bénévoles pour organiser des circuits, proposer des sorties courtes pour attirer de jeunes camping-caristes, par exemple autour d'évènements existants, attirer de nouveaux adhérents, améliorer leur accueil. Il n'est pas facile pour tout le monde de s'intégrer dans un groupe déjà constitué, merci de contribuer à ce que les nouveaux adhérents se sentent bien parmi nous.

### ***Bilans financiers***

#### ***Bilan Compte Général 2024***

<b>Nature des Recettes</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature des Dépenses</b>	<b>Montant</b>
Cotisations adhérents	3 740,00 €		
Remboursement cartes FFCC(1)	109,50 €	Achat cartes FFCC	1 881,00 €
Provision cotisation 2023	242,06 €	Cotisation Voyages FFCC 2023	100,00 €
Provision cotisation FFCC 2024	191,88 €		
		Responsabilité civile FFCC	31,00 €
Cotisation Voyages Bivouac	1 095,00 €		
Recettes Rassemblements(2)	222,00 €	Frais Rassemblements(3)	796,75 €
		Site Internet(4)	141,60 €
		Déplacements	285,20 €
		Matériel bureau et timbres	154,22 €
		Frais Bancaires 2 Comptes +CB	198,20 €
		Fleurs	50,00 €
Restant dû annulations adhérents (5)	2 074,99 €		
Solde Voyages	406,41 €		
<b>Total Recettes</b>	<b>8081,84</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>3637,97</b>

**Solde au 31/12/23: 2867,19€**

**Solde au 31/12/24: 6752,41**

**Solde créditeur des opérations relatives à l'exécice 2024: +4443,87€**

(1) Crédités en 2025; (2) Repas du CA: paiement des conjoints des membres; (3) Parrainages, cadeaux aux organisateurs et aux adhérents aidant au service; (4) L'abonnement pour le site internet ne peut qu'être réglé par carte bancaire, or les cartes bancaires de Bivouac sont adossées au compte voyages. Le transfert vers le compte général a été régularisé en 2025; (5) dont 247,55€ crédités en 2025; (5) dont 2,46€ crédités en 2025

#### ***Bilan Compte Voyages 2024***

**Solde au 31/12/23: 1264,68.**

Recettes	Montants	Dépenses	Montants
Participation adhérents	51 149,05 €	Prestations	41 654,12€
		Cotisation Bivouac (1)	1 095,00 €
		Assurance	619,20 €
		Provision FFCC 2024	191,88 €
		Remboursé aux adhérents	4 391,45 €
		Versé au compte général (2) (3)	2 074,99 €
		Remboursement Organisateurs	716,00 €
		Solde Voyages(4)	406,41 €
<b>Total</b>	<b>51 149,05 €</b>	<b>Total</b>	<b>51 149,05 €</b>
Virement du Cpte Général (5)	121,80 €	Frais bancaire	121,80 €
Virement du Cpte Général (5)	141,60 €	Site Internet	141,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>51 412,45 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>51 412,45 €</b>

(1) dont 50€ versés au compte général en 2025

(2) Restant dû des adhérents remboursés par l'assurance.

(3) dont 247,55€ versés au compte général en 2025

(4) dont 2,45€ versés au compte général en 2025

\*\*\*\*\* effectué en 2025

### *Budget Prévisionnel 2025*

Nature des Recettes	Montant	Nature des Dépenses	Montant
Cotisation licences FFCC	3465,00	Achat des licences	1559,20
Cotisations voyages	730,00	Assurance RC	31,00
Cotisation Voyages FFCC 2024	191,88	Cotisation Voyages FFCC 2024	191,88
		Site Internet	150,00
		Matériel Bureau et Poste	274,80
		Frais rassemblements	800
		Fleurs	150,00
		Frais de déplacements	800,00
		Frais Bancaires	430
<b>Total</b>	<b>4386,88</b>	<b>Total</b>	<b>4386,8</b>

Le rapport du vérificateur aux comptes sera présenté lors de l'assemblée générale.

### *Nécrologie*

Nous avons appris le décès, en décembre dernier, de Monsieur Delavaux, qui a quitté le club il y a plusieurs années. Les anciens s'en souviennent sûrement car c'était le beau-frère de Christian Billerot.

### ***Groupe de Club de camping-cars Bivouac***

Pour les nouveaux adhérents, notre club dispose d'un groupe privé sur facebook, il est entretenu par Simone Petiteau. Pour y accéder, il vous faut demander à un adhérent de vous accepter comme ami, puis informer Simone pour qu'elle vous donne l'accès au groupe.

Toutes sortes d'informations y figurent, notamment des photos de voyages avec Bivouac, ou privés.

Et puisque j'évoque Simone, je vous livre la recette d'un plat délicieux et très rapide à réaliser, dont elle et Mireille nous ont régaliés.

### ***Poulet à l'orange de Simone***

- 4 cuisses de poulet
  - 2 oranges
  - 1 pot de confiture d'oranges amères allégées ( la marque Andros, par exemple)
  - 1 oignon
  - 2 grosses cuillères à soupe de moutarde
1. Mélanger moutarde et confiture
  2. Mettre un lit d'oignons tranchés dans un plat à four
  3. Y déposer les cuisses de poulet
  4. Les enduire copieusement de la préparation
  5. Répartir les oranges coupées en quartier puis encore en 2, sans enlever la peau.
  6. Cuire 1 h au four à 200°C

Bon appétit!

### ***Et pour terminer, un peu d'humour***

